

ARRONDISSEMENT D'ANJOU



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013



TABLE DES MATIÈRES

Message du maire de l'arrondissement	4
Message de la directrice de l'arrondissement	6
Présentation de l'arrondissement	8
Le conseil d'arrondissement et les districts électoraux	8
Les séances du conseil d'arrondissement	9
Les assemblées publiques, registres, avis publics	9
Le profil de l'arrondissement	10
Anjou en chiffres	11
Données sociodémographiques	11
Les directions	12
L'organigramme	13
Ressources humaines et matérielles	15
Bilan financier	16
Rapport sur la situation financière 2013	16

TABLE DES MATIÈRES

Résultats financiers annuels 2013	18
Les faits saillants	20
Évènements de l'année	22
Réalisations 2013	28
Perspectives 2014.....	48
Annexe 1 – Programmes et soutien aux organismes	50
Annexe 2 – Utilisation des services par les associations selon leur protocole respectif	51
Annexe 3 - Utilisation de l'autobus municipal	52
Annexe 4 - Statistiques de la direction du développement du territoire et des études techniques	53
Annexe 5 - Pourcentage de la valeur des permis de construction selon le secteur d'activités	55
Annexe 6 - Valeur des permis de construction	61
Annexe 7 - Tableau comparatif de la valeur des permis de construction	62

MESSAGE DU MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT

Allez, c'est reparti!

Élu, oui, à l'élection générale de novembre 2013, pour un cinquième mandat consécutif. Et je m'empresse d'ajouter que mon équipe a elle aussi été réélue. J'en suis fier.

Je vous dis d'entrée de jeu que notre mission n'a pas changé. Nous voulons offrir à la population angevine des services de haute qualité. C'est d'ailleurs dans cet esprit que s'est déroulée l'année 2013 qui a été marquée par la prise de décisions importantes dont j'aimerais faire mention.

D'abord, il faut se rappeler que le nouveau Centre communautaire d'Anjou a fait l'objet de travaux de rénovation majeurs tout au long de l'année. Il était grand temps que la population angevine bénéficie de locaux modernes, adaptés aux besoins de la clientèle, pour assister aux activités organisées par des organismes bénévoles et la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social. Une action d'envergure, certes, et combien essentielle! On est aussi allé de l'avant dans le projet d'aménagement d'un terrain de soccer synthétique au parc Goncourt, un projet qui sera concrétisé en 2014. Nous serons ainsi mieux outillés pour faire face à la demande des Angevins et des Angevines à cet égard.

Autre fait saillant, la création de commissions à la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 19 décembre 2013. Leur rôle consiste en une étude approfondie des dossiers en cours pour ensuite faire des recommandations au conseil. Ces commissions où je suis nommé d'office sont : la **Commission de la culture, sports, loisirs et développement social** sous la présidence de madame Michelle Di Genova Zammit, conseillère d'arrondissement di district Centre; la **Commission des services administratifs, communications et greffe** présidée par madame Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou; la **Commission des travaux publics** où monsieur Paul-Yvon Perron, conseiller d'arrondissement du district Est, agit à titre de président; et la **Commission du développement du territoire** que préside monsieur Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement du district Ouest.

Je m'en voudrais de passer sous silence le départ du directeur de l'arrondissement d'Anjou, monsieur Jacques Rioux, en date di 1^{er} novembre 2013. C'est après avoir été serviteur public pendant 34 ans que monsieur Rioux a pris une retraite bien méritée. Nous avons retenu les services de madame Andrée Duquette pour lui succéder. Elle connaissait déjà fort bien le monde municipal angevin puisqu'elle était titulaire du poste de directrice des services administratifs depuis 2005, après avoir été chargée pendant plusieurs années de la gestion de diverses unités administratives de la Ville de Montréal.

Je tiens en terminant à remercier les employés de leur collaboration à la bonne marche des activités.



Luis Miranda

Maire de l'arrondissement d'Anjou

MESSAGE DE LA DIRECTRICE DE L'ARRONDISSEMENT

Mesdames, Messieurs,

Bien des évènements sont venus marquer l'administration municipale angevine en 2013. Que l'on se souvienne des départs successifs à la retraite de la directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, de la chef de Division des ressources financières et matérielles, de la directrice de la Direction des affaires publiques et du greffe, et finalement du directeur d'arrondissement lui-même. D'autres fonctionnaires de longue date - professionnelle, cols blancs et cols bleus - nous ont aussi quittés. Ma nomination au poste de directrice d'arrondissement a été faite à la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 30 avril 2013 et j'ai pu bénéficier d'un jumelage pour assurer une transition harmonieuse.

Depuis, j'ai procédé à une réorganisation administrative qui s'est traduite entre autres, par l'abolition de deux directions pour n'en créer qu'une seule, soit la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe. De plus, deux nouvelles divisions ont vu le jour : la Division des relations avec les citoyens et des communications, et la Division inspection du domaine public, développement durable et transport. Les postes s'y rattachant ont été comblés.

Je souligne par ailleurs la réélection de tous les membres de l'équipe Miranda à l'issue de l'élection générale du 3 novembre 2013. Dès lors, nous connaissions tous les bases sur lesquelles notre action commune allait se fonder, c'est-à-dire servir la population angevine au meilleur de nos talents, de notre créativité, de nos compétences.

Outre les services auxquels les Angevins et les Angevines sont familiers - je pense aux collectes de branches de feuillus, de résidus verts et de RDD, à l'entretien du réseau routier et des parcs, à la plantation de fleurs sur le domaine public, aux nombreuses activités de loisirs, etc., il va sans dire que l'année 2013 a eu sa kyrielle de nouveautés.

Ainsi, nous avons assisté à l'adoption du nouveau Plan d'urgence, de relève et de missions de l'arrondissement d'Anjou, à l'adoption du Plan local de développement durable 2012-2015, à l'adoption du Plan d'action MADA-Anjou 2013-2015 et à l'adoption d'un nouveau Règlement sur le contrôle animalier.

Le jardin communautaire Notre-Dame, après avoir été rénové, a fait l'objet d'une inauguration à la fin août tandis que l'aménagement de nouveaux jeux au parc des Roseraies a été célébré publiquement à la mi-septembre. Je ne veux pas ici passer sous silence le remplacement plus tôt à l'été des modules de jeux du parc de Verdelles ni les travaux de rénovation du futur Centre communautaire d'Anjou pour lequel un investissement important a été consenti afin que la population puisse profiter de nouveaux locaux pour s'adonner aux activités organisées par différents organismes bénévoles d'Anjou et la DCSLDS.

Bien entendu, les citoyens et les citoyennes ont de nouveau pu se rassembler lors des grands événements tels que la *Journée portes ouvertes*, la soirée *Hommage à l'action bénévole angevine*, le *Défilé du père Noël*, sans compter les *Fêtes de quartier* et autres événements qui éveillent le sentiment d'appartenance à la communauté angevine.

Croyez bien que c'est avec fierté que j'ai entrepris de gérer l'administration municipale angevine et qu'il m'est fort agréable de pouvoir compter sur d'aussi fidèles serviteurs publics que les employés de l'arrondissement d'Anjou.

Un sincère merci à tous.



Andrée Duquette,
Directrice d'arrondissement

PRÉSENTATION DE L'ARRONDISSEMENT

LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET LES DISTRICTS ÉLECTORAUX

Conformément au *Règlement sur les districts électoraux*, l'arrondissement d'Anjou se divise en trois districts, à savoir celui de l'Ouest, de l'Est et celui du Centre.

Le conseil d'arrondissement se compose de cinq membres :

- Du maire de l'arrondissement, qui est par ailleurs conseiller de ville;
- D'un conseiller de ville pour l'ensemble de l'arrondissement;
- D'un conseiller d'arrondissement pour chacun des trois districts électoraux compris dans l'arrondissement.

LES SÉANCES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

En règle générale, les séances régulières du conseil d'arrondissement ont lieu les premiers mardis du mois. Elles sont entre autres annoncées dans le bulletin *Regards sur Anjou*. Elles se tiennent à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement. Tous les citoyens y sont les bienvenus.

LES ASSEMBLÉES PUBLIQUES, REGISTRES, AVIS PUBLICS

En 2013, l'arrondissement d'Anjou a tenu deux assemblées publiques de consultation ayant trait à des changements au règlement de zonage (RCA 40) soit le 5 mars et le 7 mai.

Suite à l'adoption de règlements d'emprunt, des registres ont été tenus aux dates suivantes : 19 février, 4 mars, 19 juin et 28 août 2013.

Il faut noter la publication en 2013 de cinquante-deux avis à savoir :

- 11 avis pour 24 demandes de dérogations mineures;
- 23 avis concernant l'urbanisme (zonage et démolition);
- 21 avis pour des règlements autres que zonage (PIIA, etc)
- 3 avis pour le calendrier des séances du conseil, séances extraordinaires pour le budget et le programme triennal d'immobilisations;
- 5 avis pour des appels d'offres dans les journaux.

■ LE PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

L'arrondissement d'Anjou est situé dans la partie est de l'île de Montréal. Son territoire couvre une superficie de 13.62 km². En 2013, la population se chiffrait à 43 209 habitants et profite de la richesse de plusieurs communautés culturelles, car des immigrants de tous les horizons ont décidé de faire d'Anjou leur terre d'accueil.

Le type de logement est varié sur le territoire angevin. On y trouve aussi bien des maisons unifamiliales, des duplex que des habitations en copropriétés et des immeubles à logements multiples.

L'arrondissement d'Anjou occupe une position stratégique grâce à ses voies de communication rapides. On remarquera qu'il se situe au carrefour des autoroutes 40 et 25, favorisant ainsi une grande vitalité économique.

L'imposant parc d'affaires d'Anjou compte 600 entreprises. Ce sont principalement des entreprises manufacturières, des distributeurs et des entreprises de services. Sur l'ensemble du territoire, ce sont plus de 1 259 établissements d'affaires qui œuvrent dans divers secteurs de l'activité économique : fabrication, commerces de gros et de détail, transport et entreposage, finance et assurances, services professionnels, scientifiques et techniques. Ces établissements d'affaires emploient 31 462 personnes.

Le centre commercial *Les Galeries d'Anjou*, situé à la jonction des deux grands axes routiers de l'arrondissement jouit d'un rayonnement régional. Le marché public *Les Halles d'Anjou*, qui regroupe des maraîchers, des restaurateurs et divers établissements commerciaux, est fort achalandé. Le secteur nord-ouest du territoire est occupé par des magasins à grande surface.

L'implication bénévole d'un grand nombre de résidants contribue au dynamisme de la vie associative et communautaire d'Anjou. On dénombre environ 63 organismes à but non lucratif qui s'activent auprès des aînés, ainsi que dans les domaines sportifs, culturel, communautaire et humanitaire.

ANJOU EN CHIFFRES

41 928	Habitants	2	Bibliothèques
31 462	Emplois	6	Jardins communautaires
1 259	Entreprises	5	Piscines extérieures
18	Parcs	7	Pataugeoires
11	Terrains de soccer	3	Jeux d'eau
2	Arénas	78	îlots de verdure
2	Centres communautaires	13.6 km ²	Superficie

DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Femmes : 22 435 (53,05%)

Hommes : 19 495 (46.5%)

Lors du dernier recensement en 2011, l'âge médian de la population angevine était de 44.7 ans. Les femmes affichent un âge médian plus élevé que les hommes soit 46.9 ans comparativement à 42.6 ans. Notons que les individus âgés de 65 ans et plus représentent 22% de la population angevine.

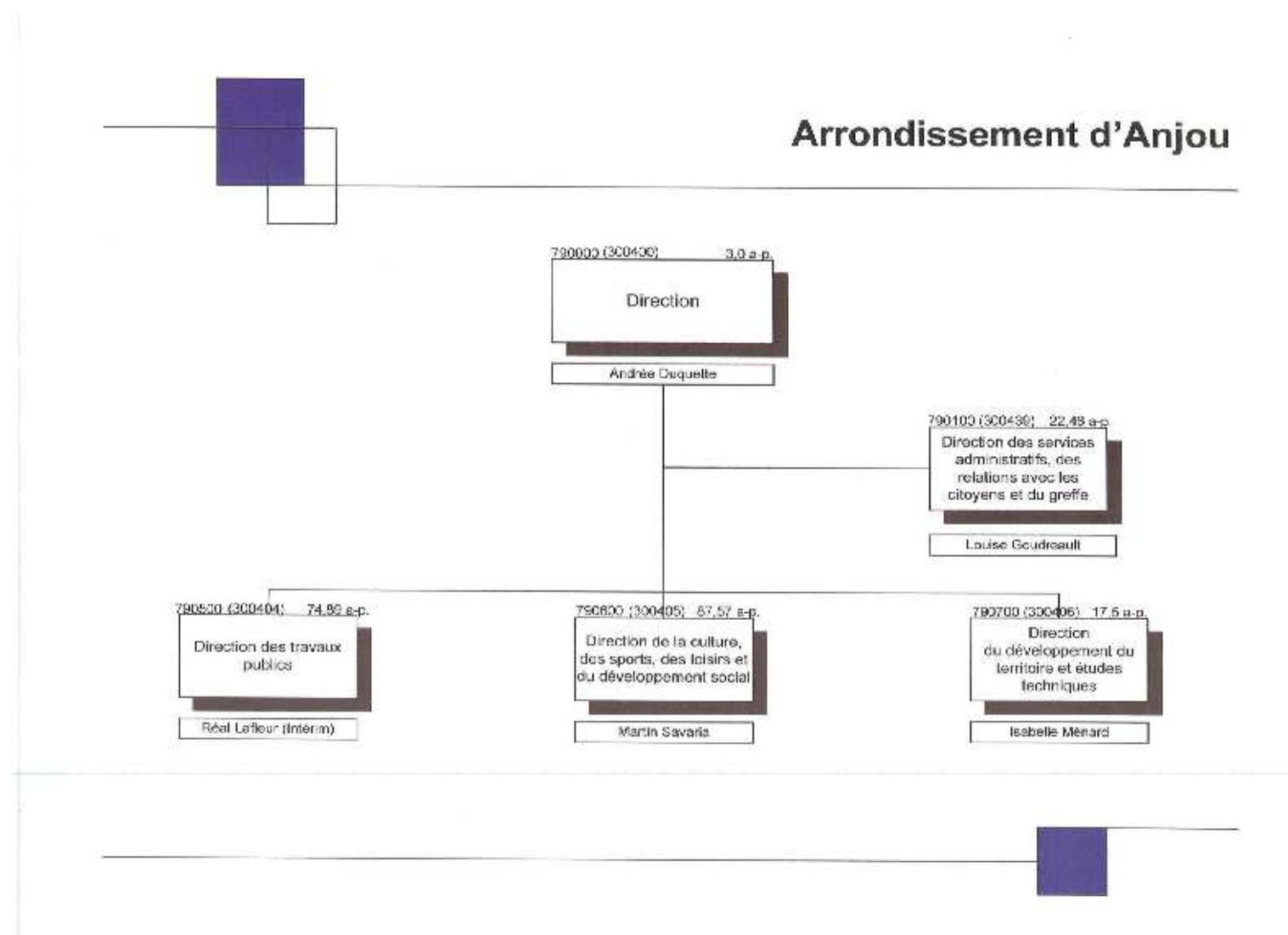
LANGUES PARLÉES PAR LES ANGEVINES ET ANGEVINS

Français seulement	19 985 personnes	48%
Anglais seulement	910 personnes	2%
Français et anglais	19 970 personnes	48%
Ni le français ni l'anglais	<i>700 personnes</i>	2%

LES DIRECTIONS

L'administration municipale angevine se compose d'une Direction d'arrondissement de laquelle relève quatre unités administratives. Elles ont comme principal objectif d'offrir des services de qualité qui répondent aux besoins des citoyens, au meilleur coût possible.

ORGANIGRAMME 2013



La Direction de l'arrondissement exerce un rôle stratégique auprès du maire et des élus en les conseillant sur les orientations et priorités de l'arrondissement. Elle planifie, organise, dirige et contrôle les services de proximité en poursuivant l'atteinte des objectifs déterminés par le conseil d'arrondissement et la Direction générale de la Ville de Montréal. Elle est responsable de la coordination de l'ensemble des services de l'arrondissement. Elle initie les projets et la concertation avec les intervenants du milieu, les organismes extérieurs, les divers services de la Ville et les gouvernements. Elle intervient également dans la gestion du territoire. La directrice de l'arrondissement, madame Andrée Duquette, est la principale gestionnaire de l'organisation municipale angevine.

La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social est responsable des parcs, des équipements de loisirs ainsi que des activités culturelles, sportives, ludiques et communautaires relevant de l'arrondissement. Elle est aussi responsable de l'offre de services dans ces domaines d'activités. Elle collabore avec les organismes, leur assure le soutien et l'encadrement nécessaires à la réalisation des divers programmes d'activités. La bibliothèque fait partie de cette direction. Cette direction est sous la responsabilité de monsieur Martin Savaria.

Monsieur Réal Lafleur est à la tête de la Direction des travaux publics. Cette direction exerce les compétences de l'arrondissement dans les domaines suivants : la voirie, la mécanique, la propreté, l'embellissement, les bâtiments et la signalisation. Elle s'occupe notamment de l'entretien quotidien et préventif des rues, de l'enlèvement de la neige, de la plantation d'arbres et d'arbustes, de l'entretien des pelouses, etc. Le personnel s'assure du bon fonctionnement du réseau d'éclairage public, des véhicules municipaux, de l'aqueduc, des égouts et des stations de pompage des eaux usées.

La Direction du développement du territoire et études techniques, sous la gouverne de madame Isabelle Ménard, planifie, gère et contrôle les activités visant à promouvoir le développement du territoire angevin dans un cadre harmonieux. Le personnel de cette unité administrative veille à l'application et au respect des règlements municipaux, notamment en matière d'urbanisme, de zonage, de construction, d'affichage, de lotissement et de dérogations mineures. Il effectue des inspections, délivre des permis et apporte son soutien aux dirigeants d'entreprise dans la réalisation de leurs projets. De plus, cette direction s'occupe activement de toutes les questions liées à l'environnement et est directement responsable de la mise en œuvre du Plan local de développement durable 2013-2015.

À l'automne 2013 la Direction des services administratifs et la Direction des affaires publiques et du greffe furent abolies afin de regrouper leurs activités au sein d'une nouvelle direction : la Direction des services administratifs, des relations

avec les citoyens et du greffe. Cette nouvelle entité relève de madame Louise Goudreault. Elle planifie, contrôle et assure le suivi des opérations financières, des questions touchant la gestion des ressources humaines, matérielles et informatiques de l'arrondissement. S'ajoute à ces volets, l'équipe du greffe qui traite les demandes d'accès à l'information, procède à l'archivage des dossiers, organise la tenue des séances du conseil d'arrondissement, des consultations publiques, des appels d'offres publics, etc. La direction accompagne également les requérants dans leur démarche lorsqu'ils veulent soumettre des requêtes, des plaintes ou des réclamations, payer leurs redevances ou être assermentés. Finalement, des efforts soutenus sont déployés afin de bien informer les citoyens : bulletin d'information, communiqués, répertoire d'activités, site internet et avis public.

RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

L'année 2013 en a été une de changement pour l'équipe des ressources humaines de l'arrondissement. Le départ de deux employés et l'arrivée d'une nouvelle ressource nous ont amené à modifier la répartition des tâches parmi l'équipe de travail. L'arrondissement a de plus procédé en 2013 à la restructuration de certains services, ce qui a également eu un impact sur le travail de l'équipe RH.

Tout au long de ces changements, nos actions ont été guidées par le souci de soutenir et de conseiller les différentes directions de l'arrondissement dans la gestion de leurs ressources humaines, d'apporter notre expertise dans des domaines plus spécialisés, tels que la santé et la sécurité au travail, les relations de travail, l'accueil des nouveaux employés et l'application des conditions de travail.

Nous assurons également un rôle d'accueil, de soutien et d'orientation auprès des employés de l'arrondissement. A cet effet, des rencontres régulières sont tenues avec les syndicats où sont discutées les questions de santé-sécurité, de relations de travail, des dossiers particuliers... le tout visant à assurer un milieu de travail favorable au maintien d'une qualité de service qu'offre les employés de l'arrondissement à la population.

L'équipe informatique offre un service de soutien quotidien aux utilisateurs des logiciels de l'arrondissement, en plus d'assurer la gestion de notre réseau de télécommunications. Elle réalise chaque année plusieurs projets techniques et voit à la modernisation du parc informatique.

BILAN FINANCIER

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Tel que le prévoit la *Charte de la Ville de Montréal*, le maire d'arrondissement doit faire un rapport sur la situation financière de l'arrondissement d'Anjou pour l'exercice 2013. Voici les faits saillants de ce rapport.

RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2013

En 2013, l'arrondissement a reçu de la ville centre une dotation budgétaire de 24 262 800 \$ pour son budget de dépenses et de 1 352 000 \$ pour les revenus. Cette dotation était nettement insuffisante pour réaliser nos opérations et maintenir la qualité des services offerts à nos citoyens. Dès lors, une taxe locale était requise afin d'équilibrer ce budget. Cette taxe a majoré le budget au montant de 29 747 900 \$.

Les précipitations abondantes de neige ont largement affecté nos dépenses en 2013. L'année 2013 s'est terminée avec des dépenses totalisant 31 134 00 \$, des revenus de 2 086 000\$ (cet écart provient d'une augmentation ponctuelle de nos revenus au chapitre des permis de construction). Nous avons eu recours à des ajustements financiers de 265 000 \$ et l'année s'est terminée avec un écart favorable de 247 000 \$ par rapport aux prévisions budgétaires. N'eut été des revenus additionnels, nous n'aurions pu atteindre l'équilibre budgétaire et ce malgré des efforts soutenus afin de réduire les dépenses année après année.

RÉSULTATS DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE L'EXERCICE 2013

En 2013, la ville centre nous alloué une enveloppe de 5 148 000 \$ pour réaliser des projets d'immobilisations. Dans les faits, l'arrondissement a investi 7 556 000 \$ en immobilisations en réaffectant des crédits non utilisés en 2012. Parmi les projets réalisés, notons :

- Renovations majeures et aménagement du nouveau centre communautaire d'Anjou;
- Réaménagement et installation d'équipements de jeu au parc des Roseaies;
- Divers travaux de réfection routière et de circulation;
- Divers travaux de voirie;
- Achat de véhicules;

Des mandats furent confiés pour l'élaboration de plans et devis pour encadrer et planifier ces travaux majeurs dans plusieurs de nos installations.

RÉSULTATS FINANCIERS ANNUELS 2013

Ville de Montréal			
Arrondissement d'Anjou			
Exercice terminé le 31 décembre 2013			
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT			
	2013		2012
	Total		Total
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus			
Taxes		21	
Paiements pour le lieu de taxes			
Transferts	126	33	35
Services rendus	982	1 470	1 282
Imposition de droits	146	472	353
Amendes et pénalités	40	69	46
Intérêts			
Autres revenus	11	15	10
Dotations budgétaires	27 685	27 741	27 556
	28 991	29 827	29 322
Dépenses de fonctionnement			
Administration générale		903	3 644
Sécurité publique		182	130
Transport		801	9 694
Hygiène du milieu		771	3 658
Santé et bien-être			
Aménagement, urbanisme et développement		347	1 161
Loisirs et culture		172	11 024
Frais de financement		97	102
		143	29 693
Surplus (déficit) de l'exercice	(674)	(1 221)	(341)
Financement			
Remboursement de la dette à long terme	(86)	(86)	(81)
Affectations			
Activités d'immobilisations			
Surplus non affecté	757	1 260	
Réerves financières et fonds réservés		29	119
Montant à pourvoir dans le futur			
	757	1 289	119

Surplus (déficit) de gestion selon budget modifié		(18)	(303)
Corrections - Capitalif		265	122
Surplus (déficit) de gestion		247	(181)

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES		(en milliers de dollars)	
	2013		2012
	Total		
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus			
Transferts		426	
Autres revenus			
Contributions des promoteurs			
Autres			
	0	426	0
Affectations			
Activités de fonctionnement			
Excédent des activités de fonctionnement affecté et fonds réservés			0
	0	0	0
Financement par emprunt à financer	5 146	7 130	3 427
Total	5 146	7 556	3 427
Acquisition d'immobilisations			
Administration générale	656	88	860
Sécurité publique			
Transport	1 063	1 322	650
Hygiène du milieu			
Santé et bien-être			
Aménagement, urbanisme et développement	25	60	9
Loisirs et culture	3 402	6 086	1 870
Total	5 146	7 556	3 427

LES FAITS SAILLANTS

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Il faut noter en 2013 l'agrandissement et la rénovation du centre commercial des Galeries d'Anjou. Ces travaux ont permis l'ouverture de nouveaux commerces. Par ailleurs, l'arrondissement d'Anjou est heureux d'accueillir sur son territoire depuis l'automne 2013 son premier bâtiment certifié LEED. Dans le secteur du golf d'Anjou, nous constatons un renouveau, un dynamisme économique dans ce secteur industriel avec l'arrivée de nouvelles entreprises.

L'arrondissement a introduit le règlement RCA 95. Ce nouveau règlement met l'accent notamment sur la sécurité des citoyens et les responsabilités du propriétaire en ce qui concerne le comportement de leur animal. Des mesures sont également prévues à l'égard du contrôle de la population animale sur le territoire de l'arrondissement d'Anjou.

BIBLIOTHÈQUE JEAN-CORBEIL

Pour mieux accueillir les tout petits et pour donner un lieu agréable pour travailler, lire ou tout simplement relaxer aux adolescents, le secteur jeunesse de la bibliothèque a été réaménagé pour créer les espaces spécifiques pour les 0-5 ans ainsi que pour les adolescents. Par ailleurs, dans le but d'augmenter la fréquentation des bibliothèques par les adolescents, la première édition d'une grande *Soirée Ados* a eu lieu à la bibliothèque Jean-Corbeil et fut un grand succès avec 283 participants. Le concept était simple : la bibliothèque était interdite aux adultes pour permettre aux jeunes âgés de 10 à 14 ans de prendre possession des lieux durant une soirée hautement animée. La bibliothèque s'est joint à la première édition du festival Montréal joue, qui fut un franc succès avec 996 participants. Tous les jours de la semaine de relâche, les jeunes angevins ont pu participer à une quinzaine de différentes activités ludiques autour des jeux de société.

AIDE AUX DEVOIRS

Un nouveau service d'aide aux devoirs était offert aux jeunes de la bibliothèque du Haut-Anjou tous les mardis durant l'année scolaire.

RETRAITÉS

La programmation régulière pour les personnes retraitées a été bonifiée par un nouveau concept d'ateliers du développement de la mémoire : *Musclez vos méninges*. Les bibliothèques ont joint le programme *Lire et faire lire* qui permet aux retraités angevins de s'impliquer en tant que bénévoles pour faire la lecture aux enfants ayant des difficultés scolaires. La gamme des différentes formations aux outils numériques a été élargie entre autres par ajout des formations sur le livre numérique et la création d'un compte Facebook.

NOUVEAUX SERVICES

A l'égard de la popularité des postes Internet, deux ordinateurs ont été ajoutés au parc informatique des bibliothèques. Dorénavant, les usagers peuvent réserver les livres dès l'annonce de la parution des documents et ainsi s'assurer de la priorité pour les obtenir. Les bibliothèques sont présentes et accessibles 24 heures sur 24 grâce à la grandissante collection des ressources numériques : livres numériques en ligne ou téléchargeables, revues et journaux, cours et musique en ligne.

LE DÉFILÉ DU PÈRE NOËL

Le traditionnel défilé du Père Noël attire chaque année des milliers de spectateurs dans les rues d'Anjou. Tout au long du parcours de 3.4 km, les spectateurs sont ravis à la vue des costumes colorés, des tableaux animés, chars allégoriques, corps de clairons, ensembles musicaux, chorégraphies, décors illuminés, numéros de clown et animations de tous genres. Nous devons la tenue du défilé du Père Noël à la corporation le Festival Anjou inc. Les préparatifs s'effectuent sous l'œil attentif du concepteur et directeur artistique du défilé, monsieur André St-Laurent. Nous comptons également sur la collaboration de plusieurs organismes communautaires angevins et de divers services municipaux.

ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE

FÊTES DE QUARTIER

Les fêtes de quartier ont eu lieu les mercredis soirs dans quatre parcs de l'arrondissement de juillet à août. Au programme : hot-dogs, amuseurs de foule, ateliers de maquillage et de tatouage, manèges mécaniques, structures gonflables, spectacles destinés à la famille, etc. Ainsi, le 15 juillet, il y a eu fête à la place Chaumont; le 10 juillet la fête s'est déroulée au parc de Talcy; le 31 juillet, c'était au tour du parc Lucie-Bruneau de recevoir les Angevins et la dernière festivité a pris place au parc Roger-Rousseau, le 7 août.

De plus, trois concerts sur l'herbe ont eu lieu : le 17 juillet, au parc Chénier; le 24 juillet au parc d'Antioche et le 14 août au parc de Verdelles. Tous ces événements ont été de remarquables réussites. Environ 4 000 citoyens y ont participé.

FÊTE DE LA FAMILLE 2013



Dans le cadre de la semaine québécoise des familles, l'arrondissement d'Anjou a organisé la 10^e édition de la *Fête de la famille*. Plus de 2 000 personnes ont participé dans la bonne humeur, en dépit de la température pluvieuse, à cette fête qui s'est tenue le 25 mai de 10 h à 15 h, à l'aréna Chaumont. Petits et grands ont apprécié la foule d'activités organisées à leur intention par l'arrondissement et par les organismes communautaires : ateliers de bricolage, kiosques d'information sur les services offerts par l'arrondissement et par les organismes communautaires, sportifs et culturels d'Anjou, structures gonflables, etc. En plus de toutes ces activités, un dîner hot-dog et de la pizza aux tomates a été offert à tous entre 11 h 30 et 12 h 30. Tous les participants ont eu bien du plaisir et se sont donné rendez-vous en 2014.

Cette fête a été organisée par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement en collaboration avec plusieurs organismes angevins et le poste de quartier 46 du Service de police de la Ville de Montréal.

JOURNÉE «PORTES OUVERTES»

Pour une huitième année consécutive, l'arrondissement d'Anjou a organisé une journée « Portes ouvertes », afin de permettre aux citoyennes et aux citoyens de se familiariser avec l'ensemble des services qui leur sont offerts tout en se réunissant dans une ambiance festive. Par cette journée nuageuse, mais sans pluie, les Angevins avaient rendez-vous le samedi 14 septembre dans l'aire de stationnement de la mairie d'arrondissement.

Les journées « Portes ouvertes » s'inscrivent dans une série d'activités que le conseil d'arrondissement a proposée dans le cadre de la Politique de la famille adoptée en 2005. Fait important à souligner, cette année des kiosques d'organismes communautaires se sont ajoutés à notre événement. Le fait de travailler en partenariat avec les divers organismes maximise l'efficacité de chacun et favorise la mise en place d'action concertée. Elles contribuent au développement du sentiment d'appartenance à notre communauté. Les élus et le personnel ont rencontré en 2013 plus de 3 000 citoyens... petits et grands. C'est donc dire que cette activité a connu un succès sans précédent!

Au programme : expositions, déchiquetage de documents personnels, visites guidées, vente de livres d'occasion, tour de Ville, épluchette de blé d'Inde, tournois de pétanque, kiosques d'information, ateliers de maquillage, mascottes, structures gonflables, promenades en train pour enfants, etc.

JEUX DE MONTRÉAL



Dans le cadre de la 36^e édition des Jeux de Montréal et 6^e édition sous la gouverne de la Commission sportive Montréal-Concordia, placés sous le sceau de l'initiative, ces jeux se veulent une compétition sportive multidisciplinaire où la participation et l'esprit sportif sont au cœur de l'exploit.

Ces jeux ont permis à 243 enfants et entraîneurs de participer et à certains d'entre eux à leur première participation à une compétition sportive. Dix disciplines ont été représentées à l'arrondissement soient : athlétisme, badminton, escrime, hockey, judo, natation, patinage artistique, soccer, tennis et tae kwondo.

En 2013, le slogan des jeux était basé sur la thématique des super héros. Les performances dignes de mention sont en escrime classé au 3^e rang du classement général et en judo et tennis classé au 2^e rang du classement général.

CLUB VACANCES



Comme à chaque année, nous offrons un club vacances dans le cadre de la relâche scolaire qui s'est déroulé du 4 au 8 mars. L'année 2013 a été marquée notamment par la création d'un logo afin de permettre une identification visuelle du club vacances dans toute publication. Nous pouvons constater une augmentation significative de participants c'est-à-dire 123 participants en 2013 comparativement à 86 participants en 2012 (voir tableau ci-joint).

CAMP DE JOUR «LES ATELIERS-SOLEIL»



Le programme de camp de jour Les Ateliers-Soleil propose aux jeunes de 5 à 14 ans un programme d'activités estivales variées dans six écoles du territoire.

Fait important à souligner, en 2013 deux écoles n'étaient pas disponibles en raison de rénovations majeures. Les efforts déployés afin de trouver une solution ont été d'offrir les activités dans des roulottes de chantier aménagées aux parcs des Roseraies et André-Laurendeau. L'été 2013 a été marqué également par l'application des postes d'emplois Montréal. Exemple : le poste de responsable ludique a été remplacé par le poste de coordonnateur en loisirs; animateur ludique a été remplacé par aide-animateur grade 1 et animateur responsable en aide-animateur grade II.

Nous notons une légère baisse d'inscription en comparaison avec la saison 2012 soit une diminution d'une cinquantaine d'inscriptions (voir tableau ci-joint). La principale raison de cette diminution est le retrait des écoles des Roseraies et Jacques-Rousseau et le remplacement de celles-ci par des roulottes de chantier. Selon nous, cette alternative n'a pas fait l'unanimité auprès des parents.

Nous avons également créé un logo, une identité visuelle à l'effigie des Ateliers-Soleil qui permet de bien identifier les documents de communication et les écoles utilisées par le camp de jour.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Dans le cadre des alliances pour la solidarité conclue entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, l'entente sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales permettra l'investissement d'environ 9 M \$ pour la réalisation de projets sur l'île de Montréal au cours de la période 2013-2014. Ces fonds bonifient l'aide apportée aux organismes qui offrent des services essentiels aux personnes démunies. Les projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale peuvent être réalisés dans des zones défavorisées. Pour sa part, l'arrondissement d'Anjou a reçu une enveloppe de 85 546 \$ afin de répondre aux réalités sociales qui se dessinent dans la population angevine.

Projets réalisés à Anjou :

- Horticulture jeunesse - ateliers offerts à des groupes de jeunes pour la mise en pratique de connaissances sur le jardinage par le Service d'aide communautaire d'Anjou (SAC);
- Les Rendez-vous samedi tout - activités pour enfants et occasion de réseautage pour les familles du Haut-Anjou;
- Entraide alimentaire pour le Haut-Anjou - soutien aux familles et au développement de la vie communautaire de ce secteur;
- Active ta vie ! - activités libres et gratuites de basketball et de soccer pour une clientèle jeunesse multiethnique;
- Intervention dans les HLM aînés - projet d'animation et d'interventions auprès des aînés des HLM d'Anjou;
- M'outiller pour bien vivre et mieux vieillir - activités d'éducation populaire pour les familles et les personnes âgées - ateliers de cuisine collective (nourriture pour les bébés) offert par le Centre humanitaire d'organisation de ressources et de références d'Anjou (CHORRA) :

HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

De nombreuses personnes de notre collectivité se préoccupent du sort d'autrui et décident d'œuvrer au mieux-être de leurs concitoyennes et concitoyens. Elles accomplissent de nombreuses actions altruistes au sein de notre communauté et permettent ainsi à de nombreux individus de briser l'isolement, de vivre des moments de bonheur et d'éprouver un sentiment de plaisir ou de bien-être. Leur action bénévole met en évidence les valeurs fondamentales, tout en offrant un bel épanouissement individuel en toute simplicité.

Ainsi, le 17 octobre 2013, pour une huitième année consécutive, l'arrondissement d'Anjou a convié ses bénévoles à une réception pour les remercier de la générosité de leur engagement et souligner l'œuvre qu'ils accomplissent tous les jours au sein de la communauté angevine. Un hommage émouvant leur a été rendu devant près de 700 personnes réunies au Club de golf métropolitain Anjou.

Somme toute, 14 personnes ont été honorées pour leur dévouement exceptionnel dans trois catégories : *Relève bénévole, Grand bénévole, et Bénévole de soutien.*

LES CONCOURS

MAISONS FLEURIES

Le concours Maisons fleuries vise à reconnaître et récompenser les efforts des citoyens de l'arrondissement qui s'efforcent d'embellir leur milieu de vie. Chaque année, à la fin juillet, les membres du comité d'embellissement de l'arrondissement d'Anjou sillonnent les rues du territoire pour y déceler les plus beaux parterres et balcons fleuris. Par la suite, un photographe immortalise les aménagements retenus. Au maximum, deux gagnants sont choisis par catégorie et par quartier. Tous les participants ont une chance égale de gagner. Lors d'une soirée spéciale, les gagnants reçoivent une plaque souvenir.

Décorations de Noël

Chaque année, le comité d'embellissement de l'arrondissement d'Anjou invite les citoyens à participer au concours de décorations de Noël. Pour ce faire, il suffit de décorer l'extérieur de son lieu de résidence ou de son commerce et de laisser ses décorations allumées après 18 heures aux dates indiquées.

RÉALISATIONS 2013

INFORMATIONS AUX CITOYENS

L'administration se fait un devoir de bien informer la population par le biais des bulletins d'information *Regards sur Anjou*, les *Répertoires des activités de loisirs*, annonces, communiqués dans le journal local, lettres aux citoyens, avis aux résidants et autres diffusés en 2013.

Les bulletins d'information *Regards sur Anjou* sont publiés à raison de 10 numéros par année. Ils sont distribués sur l'ensemble du territoire, c'est-à-dire dans les secteurs résidentiel, commercial, industriel et institutionnel. D'intérêt général, ils portent sur des sujets très variés : les projets d'envergure, les services de proximité, les renseignements utiles à connaître, la réglementation municipale, les activités ponctuelles, les services aux entreprises et autres.

Plusieurs annonces et communiqués ont été publiés dans le journal local tout au long de l'année 2013. Dans tous les cas, il s'agissait d'informer les citoyennes et les citoyens sur des services rendus par l'arrondissement ou encore, sur la chose municipale en général.

Quant au *Répertoire d'activités de loisirs*, il a été distribué au printemps, à l'automne et à l'hiver dans tous les foyers angevins. La raison d'être de ces publications est d'informer les résidants sur la panoplie d'activités de loisirs offertes par l'arrondissement et par les associations angevines.

BANQUE D'INFORMATION 311

Avec plus de 2 800 fiches documentaires, la Banque d'information 311 offre des renseignements pratiques sur presque tous les sujets touchant la vie municipale : services offerts, règlements, événements, activités, etc. pour répondre aux questions les plus fréquemment posées. Cette banque est devenue essentielle pour fournir aux citoyens des informations de qualité lorsqu'ils s'adressent à la Ville, que ce soit par téléphone, en utilisant le portail internet ou en se présentant en personne à un comptoir de services.

On s'assure que les fiches soient conformes aux exigences de la Section de l'expertise et du soutien 311. Une centaine de fiches documentaires portent sur Anjou. Elles sont régulièrement révisées par le personnel de l'arrondissement.

SITE INTERNET

Le site internet est maintenu à jour régulièrement afin de refléter l'actualité angevine. Les citoyens peuvent désormais y trouver différents formulaires, en plus de trouver des réponses aux questions courantes.

BUREAU ACCÈS ANJOU

Le bureau Accès Anjou est l'accès principal à toute une gamme de services municipaux. Dans l'exercice de ses fonctions, le personnel du bureau Accès Anjou se charge des services suivants :

- Informations générales;
- Courriels des citoyens (BAM virtuel);
- Bacs de recyclage;
- Carte Accès Montréal;
- Consultation des documents publiés par la Ville;
- Extrait du rôle d'évaluation;
- Permis de chien;
- Paiement des constats d'infraction et des taxes municipales;
- Réception des plaidoyers de non-culpabilité (contestation);
- Renseignements généraux relatifs à la cour municipale;

- Impression;
- Plaintes et requêtes;
- Plan de l'arrondissement (rues);
- Rapports d'accidents (SPVM);
- Formulaire de réclamation;
- Répertoire des industries d'Anjou;
- Assermentation.

Les employés du bureau Accès Anjou ont répondu à 26 419 appels téléphoniques au cours de l'année. Il est intéressant de constater que 12 952 des appels étaient destinés à l'arrondissement d'Anjou tandis que 13 755 appels étaient dévolus aux autres arrondissements et à la Ville de Montréal en général. De plus, le personnel a traité 569 courriels provenant des citoyens.

EN 2013, QUELQUES FAITS SAILLANTS :

- Mesures exceptionnelles les 22 et 23 mai (avis d'ébullition);
- Introduction de l'émission de permis de chat à compter du 1^{er} juillet;
- Hausse significative de la vente de la carte accès Montréal (63%);
- Restructuration et nomination d'un chef de division;
- Élections municipales le 3 novembre.

Bien que le Bureau Accès Anjou soit ouvert de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi, les citoyens peuvent joindre un employé de la Ville du lundi au vendredi de 8h30 à 20h30 ainsi que les week-ends et jours fériés de 9h00 à 17h00 pour formuler une requête ou poser une question. L'arrondissement demeure joignable 24/24h et 7/7jour pour les urgences.

ASSERMENTATIONS

Que ce soit pour obtenir un certificat de vie ou un certificat de résidence, pour faire valider ou authentifier un document, de plus en plus de personnes ont recours à un commissaire à l'assermentation de l'arrondissement d'Anjou. En 2013, on dénombre plus de 2 213 demandes d'assermentation.

ACCÈS À L'INFORMATION

Au total en 2013, 142 demandes ont été adressées à l'arrondissement d'Anjou en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Compte tenu des délais prescrits par la loi, un suivi très rigoureux a été fait dans chaque cas.

LES BIBLIOTHÈQUES

Les deux bibliothèques de l'arrondissement ont accueilli plus de 244 736 visiteurs en 2013.

Statistiques de la bibliothèque Jean-Corbeil et de la bibliothèque du Haut-Anjou :

	2009	2010	2011	2012	2013
Prêts	223 130	225 934	229 669	244 248	238 250
Visiteurs	198 103	213 952	224 604	250 584	244 736
Vente de livres	4 429	4 890	5 489	5 600	

LA BIBLIOTHÈQUE JEAN-CORBEIL

Pour mieux accueillir les tout petits et pour donner un lieu agréable pour travailler, lire ou tout simplement relaxer aux adolescents, le secteur jeunesse de la bibliothèque Jean-Corbeil a été réaménagé pour créer les espaces spécifiques *pour les 0-5 ans* ainsi que *pour les adolescents*. Par ailleurs, un nouveau service d'aide aux devoirs était offert aux jeunes de la bibliothèque du Haut-Anjou tous les mardis durant l'année scolaire.

Dans le but d'augmenter la fréquentation des bibliothèques par les adolescents, la première édition d'une grande *Soirée Ados* a eu lieu à la bibliothèque Jean-Corbeil et fut un grand succès avec 283 participants. Le concept était simple : la bibliothèque était interdite aux adultes pour permettre aux jeunes âgés de 10 à 14 ans de prendre possession des lieux durant une soirée hautement animée!

La bibliothèque Jean-Corbeil s'est joint à la première édition du *festival Montréal joue*, qui fut un franc succès avec 996 participants. Tous les jours de la semaine de relâche, les jeunes angevins ont pu participer à une quinzaine de différentes activités ludiques autour des jeux de société.

La programmation régulière pour les personnes retraitées a été bonifiée par un nouveau concept des ateliers du développement de la mémoire, *Musclez vos méninges*, offerts à la session hivers-printemps ainsi qu'à la session d'automne. Les bibliothèques ont joint le programme *Lire et faire lire* qui permet aux retraités angevins de s'impliquer en tant que bénévoles pour faire la lecture aux enfants ayant des difficultés scolaires. La gamme des différentes *Formations aux outils numériques* a été élargie entre autres par ajout des formations sur le livre numérique et la création d'un compte Facebook.

À l'égard de la popularité des postes Internet, deux ordinateurs ont été ajoutés au parc informatique des bibliothèques, pour un total de **20 postes**. Dorénavant, les usagers peuvent réserver les livres dès l'annonce de la parution des documents et ainsi s'assurer de la priorité pour les obtenir. Dorénavant, les bibliothèques sont présentes et accessibles 24 heures sur 24 grâce à la grandissante collection des ressources numériques : livres numériques en ligne ou téléchargeables, revues et journaux, cours et musique en ligne.

COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME

Sa mission est de formuler des recommandations au conseil d'arrondissement en ce qui a trait à l'urbanisme et le zonage. L'avis préalable du comité est impératif à l'adoption d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), d'une dérogation mineure, d'une demande d'autorisation d'un usage conditionnel, d'une demande de démolition ainsi que d'une demande de conversion d'immeubles locatifs en copropriétés divisées. Le comité agit à titre consultatif excepté pour les demandes de démolition où il détient un rôle décisionnel.

En 2013, le comité était constitué de 15 personnes, comprenant cinq membres du conseil et 10 résidants de l'arrondissement.

- | | |
|---------------------------------|---|
| ▪ Mme Michelle Di Genova Zammit | Conseillère d'arrondissement et présidente du comité |
| ▪ M. Luis Miranda | Maire de l'arrondissement et vice-président du comité |
| ▪ Mme Andrée Hénault | Conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou |
| ▪ M. Gilles Beaudry | Conseiller d'arrondissement |
| ▪ M. Paul-Yvon Perron | Conseiller d'arrondissement |
| ▪ Mme Francine Beauchamp | Représentante des citoyens |
| ▪ M. Bruno Desmarais | Représentant des citoyens |
| ▪ M. André Genty | Représentant des citoyens |
| ▪ Mme Nicole Rouillard | Représentante des citoyens |
| ▪ Mme Mireille Bonin | Représentante des citoyens |
| ▪ M. Mario Bocchicchio | Représentant des citoyens |
| ▪ M. Sylvain Michaud | Représentant des citoyens |
| ▪ M. Vincent Rotiroti | Représentant des citoyens |
| ▪ Mme Raphaëlle Poulin-Gagné | Représentante des citoyens |
| ▪ M. Jacques Gauthier | Représentant des citoyens |

Quatre personnes ont appuyé le comité au courant de l'année 2013 :

- ❖ Mme Isabelle Ménard, la directrice du Développement du territoire et études techniques, a assumé la fonction de secrétaire du comité et a animé les réunions;
- ❖ Mme Chantal Tremblay, conseillère en aménagement, a animé les réunions et collaboré à la préparation des dossiers;
- ❖ Mme Michèle Demers, agente technique en urbanisme, a préparé les dossiers présentés aux réunions et a animé les rencontres lors des absences de Mme Chantal Tremblay;
- ❖ M. André Christin, urbaniste-conseil.

RENCONTRES DU COMITÉ

Dans le cadre des séances régulières, le comité s'est réuni à 11 reprises :

- 14 janvier 2013
- 4 février 2013
- 4 mars 2013
- 4 avril 2013
- 6 mai 2013
- 3 juin 2013
- 8 juillet 2013
- 9 et 30 septembre 2013
- 4 novembre 2013
- 2 décembre 2013

ZONAGE ET URBANISME

En 2013, cent trois dossiers ont été présentés au comité pour analyse et recommandation. Les dossiers sont répartis de la façon suivante : soixante-neuf demandes de PIIA, vingt-six demandes de dérogations mineures, six modifications réglementaires, une modification de PIIA et une demande de démolition. Cette répartition représente chacune des présentations effectuées aux membres du comité. Certains projets jumelaient à la fois une demande de dérogation mineure et l'approbation d'un PIIA. Dans un tel cas, les deux demandes ont été comptabilisées séparément même si elles concernent le même emplacement. Notons également que certaines de ces demandes ont dû être présentées plus d'une fois, et ce, en raison du refus ou de modifications apportées. Celles-ci ont suscité six modifications réglementaires.

LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

Un règlement relation aux PIIA identifie des territoires et des catégories de construction devant faire l'objet d'une évaluation qualitative au moment d'une demande de permis. Cette évaluation permet d'assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale des projets. Les critères permettant d'atteindre ces objectifs sont définis en fonction des différents territoires et des catégories de construction.

DÉROGATIONS MINEURES

Ces demandes constituent des procédures d'exception (Règlement 1557). En vertu de ce règlement, le conseil d'arrondissement peut autoriser la réalisation de travaux projetés ou la régularisation de travaux en cours ou terminés, lesquelles ne satisfont pas à toutes les dispositions du règlement de zonage ou de lotissement.

RÉPARTITION DES DOSSIERS TRAITÉS EN 2013 :

- Demande de démolition : 1%
- Modification règlementaire : 6%
- Dérogations mineures : 25%
- PIIA : 67%
- Modification PIIA : 1%

TRAVAUX PUBLICS

VOIRIE MUNICIPALE ET DÉNEIGEMENT

De toutes les activités qui relèvent des travaux publics, la voirie mobilise beaucoup d'efforts, et ce, sans aucun doute. On n'a qu'à penser au déneigement, à l'entretien des routes, aux égouts, à l'aqueduc. Ce sont des dossiers qui, selon les circonstances, peuvent devenir des enjeux majeurs pour la population.

Le personnel rattaché à ces services varie d'une saison à l'autre et d'une activité à l'autre. Le réseau compte 146 kilomètres de rue, 215 kilomètres de trottoirs. En ce qui concerne le déneigement, les employés municipaux sont responsables de l'entretien de cinq secteurs sur huit, soit près de 75% de l'ensemble du territoire. La saison hivernale 2013 s'est traduite par des chutes de neige équivalentes à 294.8 cm.

PRÉCIPITATIONS DE NEIGE POUR L'ANNÉE 2013 :

Mois	Centimètre
Janvier	30,9
Février	72,8
Mars	48
Avril	23,3
Novembre et décembre	119,8
Total	294,8

De plus, 6 100 tonnes de sel, 800 tonnes de pierre et 75 000 litres de chlorure de magnésium ont été utilisés pour maintenir les rues et les trottoirs sécuritaires. L'épandage d'abrasif sur les trottoirs est une activité pratiquement quotidienne durant la saison froide.

Pour ce qui est des travaux d'asphalte, quelques 800 tonnes métriques d'asphalte chaud, 10 tonnes d'asphalte tiède hivernale, 140 tonnes d'asphalte froid en vrac et 180 sacs ont été indispensables afin de maintenir les rues en bonne condition. Les trous dans la chaussée demeurent un dossier important et, malgré un effort soutenu, cette activité relève du quotidien. En effet, dans une très courte période de temps, suite à un changement subit de la température, les «nids de poule» refont surface et se multiplient parfois à un rythme effroyable.

Le budget de la voirie a été de 1 075 473 \$ et celui du déneigement de 3 397 588 \$.

AQUEDUC ET ÉGOUTS

Le territoire de l'arrondissement d'Anjou est desservi par un réseau d'aqueduc composé de 786 bornes d'incendie, 1 700 vannes d'aqueduc, le tout contrôlé par plus de 6 848 boîtes de services. Le réseau d'égout est composé de 4 600 puisards et 2 400 regards. Ce même réseau s'étend sur 38.2 Km d'égout sanitaire, 47.6 d'égout pluvial dans le secteur nord de l'autoroute 40 et 66 km d'égout combiné au sud de l'autoroute 40.

L'an dernier, un total de 643 requêtes a été trait pour les services d'aqueduc et d'égoûts. Outre ces requêtes, nos équipes ont effectué plus de 137 interventions en excavation. Toutes les bornes d'incendie ont été inspectées, réparées et, à l'occasion remplacées. En ce qui concerne les fuites, 24 ont été colmatées dans les 24 heures suivant le constat. Pour ce qui est des vannes de rue, 15 réparations ont été effectuée. Le nettoyage de 2 175 puisards a également été réalisé et les conduits d'égout sur 10.4 km.

Le budget de l'aqueduc et des égouts a été de 1 000 683 \$.

BÂTIMENTS

Nous retrouvons sur le territoire angevin, 24 bâtiments avec différentes fonctionnalités, ainsi que quatre stations de pompage qui sont reliées directement au système d'égout de l'arrondissement.

Le groupe d'employés, qui comprend également les plombiers et les électriciens, a traité plus de 252 requêtes tout en effectuant le programme d'entretien régulier. Il importe également de souligner les efforts constants qui ont été déployés pour le programme de cadenassage et l'implantation d'un programme d'entretien préventif d'une station de pompage.

Le budget pour les bâtiments a été de 1 184 219 \$.

ÉCLAIRAGE ET CIRCULATION

L'arrondissement d'Anjou est pourvu de 24 feux de circulation, de plus de 2 700 lampadaires de rues et quelques 319 luminaires dans les parcs et stationnements. Une équipe de trois électriciens s'occupe de maintenir opérationnel l'ensemble du réseau. Deux électriciens sont responsables des feux de circulation, panneaux de circulation, lampadaires et de la signalisation tandis que le troisième électricien est responsable des bâtiments. Au total 761 requêtes ont été traitées.

Le budget pour l'éclairage et la circulation a été de 629 882 \$.

ATELIER MÉCANIQUE

Les travaux publics ont la responsabilité de la gestion et de l'entretien du parc de véhicules, lequel est composé d'une centaine de véhicules motorisés et de 12 remorques de tous genres. Pour ce faire, un groupe de huit mécaniciens, sous la supervision d'un chef de section, assure un service de 18 heures par jour, huit mois par année et 24 heures par jour pour les mois d'hiver.

Outre quelques 3 500 interventions mineures sur les différents véhicules de la Direction, l'équipe de l'atelier mécanique a réalisé :

- L'inspection et la réparation de 26 véhicules lourds, trois l'an, en conformité avec la loi 430;
- L'inspection et la réparation de 37 camionnettes et fourgonnettes;
- L'inspection et la réparation de 34 pièces de machinerie lourde et machine-outils;
- L'inspection et la réparation de 24 remorques et 18 chasse-neige.

L'équipe de la mécanique a aussi la responsabilité de l'entretien des véhicules des loisirs et du développement du territoire. Au cours de l'année, l'arrondissement s'est doté de plusieurs équipements via le Programme triennal d'immobilisation (PTI) :

- 1 tracteur chargeur sur roues et chasse-neige
- 1 chenillette Bombardier
- 1 camion, atelier signalisation
- 1 camion 10 roues épandage, abrasif et transport
- 1 automobile
- 8 camionnettes
- 2 saleuses époque
- 2 saleuses usagées
- 1 BT asphalte

Le budget pour l'atelier mécanique a été de 1 884 504 \$.

PARCS ET ESPACES VERTS

L'arrondissement d'Anjou compte 18 parcs, 78 îlots de verdure, quatre mosaïques, 7 000 arbres de rue, 6 000 arbres dans les parcs. Pour fleurir l'arrondissement, 800 m² de fleurs annuelles sont rajoutées dans les espaces verts et dans les 11 600 m² de massifs constitués d'arbustes et de vivaces.

En 2013, pour maintenir et améliorer ce patrimoine de verdure, 121 arbres ont été ajoutés ainsi que 13 000 fleurs. Une équipe de huit personnes est nécessaire pour l'entretien des quelques 600 000 m² de pelouse. Le gazon a été coupé à plus de 20 reprises dans tous les grands espaces verts et à sept reprises dans les pentes raides et en bordure de la piste cyclable Jean-Desprez.

Au cours de l'année, 1 792 requêtes ont été traitées en ce qui a trait aux arbres et à l'horticulture. Durant cette même année, différents aménagements ont été réalisés dans le but d'embellir des secteurs de verdure. Une équipe de quatre émondeurs avait la responsabilité de l'entretien des quelque 13 000 arbres de l'arrondissement en plus de répondre aux différentes demandes des citoyens. Trois équipes de jardinage composées de 3 cols bleus et 6 étudiants procèdent à la plantation, l'entretien des fleurs annuelles et des massifs de vivaces et arbustes.

Une équipe de 4 cols bleus et 1 nacelle procède à l'émondage.

Le budget pour les parcs et espaces verts a été de 1 236 451 \$.

PROPRETÉ

La propreté demeure une activité essentielle car le résultat du travail exécuté par cette équipe est relié directement à l'image que projette l'arrondissement. Le travail est divisé entre une équipe de jour constituée généralement de quatre personnes (2 pour les balais, 1 arrosoir et 1 journalier propreté) et de quatre employés le soir (2 balais et 2 arrosoirs), et ce, du lundi au vendredi. Ces équipes vont à l'entretien de quelques 146 kilomètres de rues, des 215 kilomètres de trottoirs, ainsi que des stationnements publics.

Il convient de souligner l'important travail que représente l'entretien des voies de desserte qui par leur configuration et l'achalandage accumulent beaucoup de détritiques le long de leur parcours. Un véhicule spécial équipé d'un aspirateur industriel «Mad Vac» est en service, depuis 2011, pour la propreté.

Le budget pour la propreté a été de 731 461 \$.

DIVERS TRAVAUX DE CONSTRUCTION :

Au cours de l'année, plusieurs travaux de réfection ont été effectués sur le territoire angevin :

Travaux d'infrastructures :

- o Réfection du boulevard de Châteauneuf entre les avenues Rabelais et de Fougeray
- o Réfection de la rue Dalkeith entre la place Dalkeith et l'avenue Goncourt
- o Réaménagement géométrique de l'intersection du boulevard des Galeries-d'Anjou et de la rue Bélanger
- o Réfection de trottoirs et rapiéçage sur diverses rues

Travaux de réhabilitation :

- o Boulevard Châteauneuf (entre Azilda et Des Ormeaux)
- o Rue Alsace (entre D'Allonnes et Bretagne)

L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

COMITÉ CONSULTATIF ENVIRONNEMENTAL

Le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 (PDDCM) élaboré en 2009 mobilise la Ville de Montréal, des partenaires et les administrations locales autour d'orientations, d'objectifs et d'actions particulières. Celui-ci est établi autour des cinq orientations suivantes :

- Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels;
- Pratiquer une gestion responsable des ressources;
- Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions (ICI);
- Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts.

L'arrondissement d'Anjou a été invité à élaborer son propre plan local de développement durable, qui identifie donc les actions qui seront prises en concordance avec les cinq orientations et les neuf objectifs de la Ville de Montréal, tout en tenant compte des particularités de son territoire. Le plan de développement durable de la collectivité montréalaise comporte également un volet social axé autour de grandes valeurs de solidarité, d'équité et de développement de la main d'œuvre. Le plan local reprend ces grandes valeurs et y intègre ces actions locales.

Le Plan de développement durable 201-2015 de l'arrondissement d'Anjou a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 5 mars 2013. Or l'arrondissement a pris la décision de créer un comité consultatif environnemental permanent afin d'atteindre les objectifs établis dans le cadre de ce plan.

Le comité est constitué de 12 personnes comprenant un membre du conseil, deux représentants de l'arrondissement et 5 citoyens de l'arrondissement, un représentant du milieu scolaire, 2 représentants des organismes angevins et un représentant du secteur industriel. Une première rencontre s'est tenue le 28 août 2013.

Le comité est composé des membres suivants :

Mme Michelle Di Genova Zammit, conseillère d'arrondissement et présidente du comité
Mme Aline Bourgon, représentante des citoyens
M. Luc Castonguay, représentant des citoyens
Mme Stéphanie Dubois, représentante des moins de 18 ans
Mme Francine Drouin, représentante des écoles
M. Guillaume Parent-Frenette, représentant des citoyens de 18 à 35 ans
M. Jacques Gauthier, représentant des jardins communautaires
M. André Genty, représentant des citoyens aînés
M. Jacques Laflèche, représentant du secteur industriel
Mme Denise Pouliot, représentante de la Société d'horticulture, d'écologie et de vivaces d'Anjou (SHEVA)

Représentants de l'arrondissement :

M. Richard Tassé, le chef de division du développement du territoire et études techniques, a assumé la fonction de coordonnateur du comité et a animé les réunions.

CAMPAGNE DE PROPRETÉ 2013

En avril 2013, la population angevine était invitée par la Ville de Montréal à participer au grand ménage du printemps et à agir pour améliorer la propreté des lieux privés. Au programme, la participation active au recyclage, au nettoyage des parterres, au respect des heures d'enlèvement des ordures ménagères, etc, toutes ces petites choses, qui lorsqu'elles sont accomplies par l'ensemble de la population, peuvent donner un résultat intéressant : un environnement agréable qui plaît à l'œil et où il fait vraiment bon vivre.

De son côté, l'arrondissement a mené une campagne de propreté très active : les employés des travaux publics se chargent du nettoyage des rues, des îlots de verdure, des espaces verts, de la piste cyclable, des poubelles, des trottoirs; du balayage des rues et ramassage des papiers, des feuilles mortes ainsi que de l'entretien des voies de desserte des autoroutes 25 et 40.

L'équipe des parcs, des immeubles et des équipements de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social est responsable de la propreté des parcs. Elle s'assure que les équipements comme les jeux et les chalets demeurent en bon état. Elle veille au nettoyage des carrés de sable et des graffitis dans les parcs et à ce que les poubelles soient vidées régulièrement. La Direction développement du territoire et études techniques vérifie le bon état de l'extérieur des propriétés, incluant les terrains et les clôtures, enlève les graffitis sur les édifices publics et offre une aide spécifique aux résidants, aux commerçants et aux industries dans le cadre du *Programme d'enlèvement des graffitis*.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

L'arrondissement d'Anjou encourage la pratique des 3RV soit la Réduction, le Réemploi, le Recyclage et la Valorisation des matières. Plusieurs collectes sont offertes pour réduire la quantité des matières acheminées vers les sites d'enfouissement, permettant ainsi aux citoyennes et citoyens de participer personnellement à l'atteinte de l'objectif municipal de récupération et de mise en valeur des matières résiduelles fixé par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*.

En 2013 la génération des matières résiduelles de l'arrondissement d'Anjou a été de 18 078 tonnes (418 kg/personne). De ce nombre, 12 809 tonnes ont été acheminées vers un site d'enfouissement (300 kg/personne).

COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Le programme de collecte sélective vise à récupérer les matières recyclables (papier, carton, verre, métal et plastique) et à réduire ainsi le volume des déchets destinés à l'enfouissement. La collecte sélective en bordure de rue requiert la participation des citoyens qui, chaque semaine, déposent leurs matières recyclables dans des bacs de récupération. Ainsi, les matières recueillies lors de la collecte sélective peuvent entrer dans la fabrication de nouveaux produits. Dans les secteurs résidentiels du territoire angevin, la collecte sélective est effectuée une fois par semaine, le jeudi, par la compagnie Colsel inc. En 2013, la collecte des matières recyclables a permis de ramasser 3 100 tonnes (70 kg/personne) sur le territoire pour un taux de récupération de 51%.

COLLECTE DE BRANCHES D'ARBRES

Le service de collecte de branches d'arbres a été offert à toutes les deux semaines, de mai à octobre, dans l'arrondissement d'Anjou pour contrer la propagation de l'agrile du frêne. Pour ce faire, les citoyens et les citoyennes désireux de bénéficier du service, doivent aviser le personnel du bureau Accès Anjou dans un délai de trois jours précédant la date de la collecte. Ce service ne nécessite aucuns frais, les citoyens doivent néanmoins suivre quelques règles afin que l'opération se déroule adéquatement. Par exemple, il leur faut :

- Voir à ce que le diamètre du tronc n'excède pas 15 cm puisque cette dimension correspond à la capacité maximale de la machine;
- Apporter les branches à déchiqueter en façade de la maison, au bord du trottoir;
- S'assurer que les branches n'empiètent pas sur le trottoir ni dans la rue.

COLLECTE ITINÉRANTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

En 2013, la collecte itinérante de résidus domestiques dangereux (RDD) a eu lieu les samedis 29 juin et 5 octobre à l'édifice municipal du 7171, rue Bombardier et à la mairie d'arrondissement. Les matières acceptées lors de la collecte des RDD sont les aérosols, les batteries d'autos, les huiles de moteurs usées, les piles AAA à D, alcalines et les piles rechargeables périmées, Ni-Cd, Ni-Mh, Li-ion ou Pb, les produits chimiques pour piscine et les restes de peinture, etc. Cette collecte évite un entreposage prolongé à domicile de matières résiduelles potentiellement dangereuses pour la santé. En 2013, 48 tonnes de RDD ont été récupérées pour un taux de récupération de 59%.

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

La collecte d'arbres de Noël a eu lieu les 9 et 16 janvier, ceux-ci ayant été recueillis par la compagnie *Enlèvement de déchets Bergeron inc.* Les sapins naturels ont été transformés en copeaux qui serviront à la fabrication de divers matériaux ou à la production d'électricité.

Valoriser les résidus verts, c'est réduire les quantités de matières destinées à l'enfouissement. En 2013, la collecte a eu lieu les mercredis 15, 23 et 29 mai, le mercredi 5 juin, le mercredi 28 août, les mercredis 4, 11, 18, 25 septembre et les mercredis 2, 9 et 16 octobre. Les résidus verts sont les résidus organiques comme les feuilles, le gazon et les mauvaises herbes, soit tout ce qui provient du jardin, de la cour ou du potager. Sont exclus de cette liste les résidus de table comme la viande et les légumes cuits.

Les Angevines et les Angevins contribuent à la préservation d'un milieu de vie plus sain et plus vert lorsqu'ils participent à la collecte des résidus verts qui sont par la suite transformés en compost. D'année en année, quatre collectes de feuilles mortes ont lieu à l'automne, les mercredis, 23 et 30 octobre ainsi que les 6 et 13 novembre. Ce type de collecte présente le grand intérêt de détourner d'importantes quantités de matière putrescible du site d'enfouissement. La collecte de feuilles mortes donne par ailleurs la possibilité de produire un compost de bonne qualité pour les besoins horticoles de la Ville de Montréal.

En 2013, 341 tonnes de matières organiques (8kg/personne) ont été acheminées vers le Complexe environnemental St-Michel. Pour un taux de récupération de 4%.

LE DÉCHIQUETAGE DES DOCUMENTS PERSONNELS

Ce service permet aux citoyennes et citoyens de l'arrondissement d'Anjou de faire détruire en toute sécurité les documents personnels dont ils n'ont plus besoin. Il leur a été offert le 20 avril, le 8 juin et le 14 septembre 2013, dans les stationnements de la mairie d'arrondissement et du parc Lucie-Bruneau. L'opération déchiquetage comprend la destruction de papiers (relevés bancaires, relevés de cartes de crédit, déclaration de revenus, factures, etc) et de plastique (cartes d'identité). Le service de déchiquetage de documents personnel a été offert par Shred-it. Fondée à Toronto en 1988, cette entreprise compte 140 succursales et plus de 150 000 clients répartis sur cinq continents. Tous les centres *Shred-it* du Canada et des États-Unis se conforment aux pratiques rigoureuses et procédures en matière de sécurité établies par la National Association for Information Destruction. Le service de déchiquetage est offert gratuitement, une preuve de résidence est cependant exigée.

PERSPECTIVES 2014

En 2014, différents projets seront menés dans le souci d'offrir aux citoyennes et citoyens des services de qualité, à la mesure de leurs attentes et dans le respect de la capacité financière de l'arrondissement.

Les principaux projets que prévoit l'arrondissement d'Anjou en 2014 sont les suivants :

❖ RÉÉDITION DE PLUSIEURS ÉVÈNEMENTS RASSEMBLEURS

- Journée «Portes ouvertes»;
- Fêtes de quartier;
- Fête de la Famille;
- Soirée hommage à l'action bénévole angevine;
- Distribution gratuite de compost aux résidents;

❖ DIVERS AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

- Réaménagement du centre communautaire d'Anjou;
- Aménagement du terrain de soccer synthétique au parc Goncourt;
- Réfection de la toiture, remplacement du système de climatisation et réaménagement du stationnement du Centre communautaire d'Anjou;
- Remplacement d'une conduite d'égout sur l'avenue Curé-Clermont;
- Installation d'îlots de récupération à 3 voies dans certains bâtiments de l'arrondissement;

❖ PLANS D'ACTION

- Mise en application des actions relevant du Plan local de développement durable;
- Mise aux normes du système de réfrigération à l'aréna Chaumont;

L'année 2014 sera marquée par des modifications significatives à la réglementation d'urbanisme quant au zonage, la réalisation de plusieurs plans d'implantation et d'intervention architecturales, aux nuisances. L'arrondissement souhaite mettre l'accent sur la bonification et le resserrement des mesures en matière de critères architecturaux pour l'amélioration du cadre bâti. Poursuivre la revitalisation du secteur du golf.

L'arrondissement d'Anjou contribuera aux divers travaux d'analyse du transport collectif pour le territoire de l'arrondissement notamment dans le cadre du développement de la ligne bleue du métro.

ANNEXES

ANNEXE 1 PROGRAMMES ET SOUTIEN AUX ORGANISMES

Secteurs	Programme en régie			Activités des associations			Total		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
Culturel	5 827	5 743	6 360	3 836	3 914	3 843	9 663	9 657	10 203
Sportif	77 748	79 166	86 159	5 787	5 391	5 839	83 535	84 557	91 998
Loisirs	5 887	6 368	6 449	336	289	395	6 223	6 657	6 844
Développement social	7 086	7 222	8 522	11 402	10 939	7 545	18 488	18 161	16 067
Total	96 548	98 499	109 503	21 361	20 533	19 635	117 909	119 032	129 138

ANNEXE 2 UTILISATION DES SERVICES PAR LES ASSOCIATIONS SELON LEUR PROTOCOLE RESPECTIF

SYNTHÈSE	Protocoles 2010-2011	Protocoles 2011-2012	Protocoles 2012-2013
Locaux et terrains (prêtés ou loués)	87 118 heures	78 919 heures	
Photocopies	110 406 feuilles	65 331 feuilles	89 900 feuilles
Autobus	1 732,25 heures	1 781,25 heures	1 746 heures

ANNEXE 3 UTILISATION DE L'AUTOBUS MUNICIPAL

MOIS	NOMBRE D'ACTIVITÉS				TOTAL DES HEURES		
	2011	2012	2013		2011	2012	2013
Janvier	20	24	26		78	79,5	107
Février	34	41	38		122	148,25	118
Mars	49	49	43		216	213	186
Avril	42	42	45		163	172,25	198
Mai	34	33	35		134	123,25	136
Juin	25	27	31		136	137,75	137
Juillet	34	32	24		220,75	189,75	192
Août	17	27	24		103	159,75	158
Septembre	29	25	29		142,5	127,5	133
Octobre	39	42	36		154,5	168	147
Novembre	48	49	44		170,75	166,25	169
Décembre	26	26	21		91,75	96,3	65
TOTAL DES HEURES :					1732 h 15	1781 h 15	1746 h

ANNEXE 4 - STATISTIQUES DE LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET ÉTUDES TECHNIQUES

SUPERFICIE:	1 385,3 hectares		13,9 km carrés
SUPERFICIE DÉVELOPPÉE:	1 341 hectares		13,4 km carrés
POPULATION:	43 209 habitants		
KILOMÈTRES DE RUES:	132 kilomètres		
KILOMÈTRES DE TROTTOIRS:	185,1 kilomètres		
KILOMÈTRES DE PISTES			
CYCLABLES:	12 kilomètres		
TERRAIN	TOTAL (m2)	OCCUPÉ (m2)	VACANT (m2)
RÉSIDENTIEL	2 692 140	2 678 378	13 762
COMMERCIAL	1 134 028	1 124 157	9 871
INDUSTRIEL	4 309 836	3 880 600	429 236
PUBLIC ET INDUSTRIE	443 422	443 422	
CARRIÈRE	484 550	484 550	
PARC ET PARC RÉGIONAL	941 246	941 246	
GOLF	751 759	751 759	
LAC	64 105	64 105	
RUES ET AUTOROUTES	3 041 372	3 041 372	
TOTAL	13 862 458	13 409 589	452 869

ANNEXE 4 STATISTIQUES DE LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET ÉTUDES TECHNIQUES

(suite)

SECTEUR RÉDISENTIEL	BÂTIMENTS	LOGEMENTS	
Unifamilial	2 953	2 953	
Bi-trifamilial et bachelors	2 667	6 202	
Multifamilial	633	10 563	
Total	6 253	19 718	
SECTEUR COMMERCIAL ET INDUSTRIEL	507		
Statistiques des permis	Valeur résidentielle	Nb nouveaux logements	Valeur commerciale
	4 682 325 \$	2	13 887 524 \$
	Valeur industrielle	Valeur publique	Nombre des permis
	17 992 049 \$	12 671 241 \$	271

ANNEXE 5 VALEUR DES PERMIS DE CONSTRUCTION

	2009	2010	2011	2012	2013
<u>RÉSIDENTIEL</u>					
Valeur	2 401 299	3 315 888	1 839 896	5 039 855	3 632 319
Unités de logements	1	7	3	22	2
% du total	11,82%	12,77%	9,16%	7,19%	7,38%
<u>COMMERCIAL</u>					
Valeur	9 117 977	18 065 095	4 551 451	55 683 872	13 885 523
% du total	44,88%	69,59%	22,67%	79,46%	28,20%
<u>INDUSTRIEL</u>					
Valeur	8 315 152	4 559 901	11 529 130	6 726 317	17 992 051
% du total	40,93%	17,57%	57,42%	9,60%	36,55%
<u>PUBLIC</u>					
Valeur	480 000	16 790	2 156 827	2 632 134	13 721 526
% du total	2,36%	0,06%	10,74%	3,76%	27,87%
<u>TOTAL</u>					
Valeur	20 314 428	25 957 674	20 077 304	70 082 178	49 231 419
% du total	100%	100%	100%	100%	100%

ANNEXE 6 TABLEAU COMPARATIF DE LA VALEUR DES PERMIS DE CONSTRUCTION

ANNÉE 2013

RÉSIDENTIEL : 7,38%

COMMERCIAL : 28,20%

INDUSTRIEL : 36,55%

PUBLIC : 27,87%

